

ÉLECTION 2025







Candidature soutenue par le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU

SEBASTIEN, CARNICELLA GRENOBLE INSTITUT DES NEUROSCIENCES – Inserm U1216, UGA

Section 28 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A2

Chères et chers collègues,

J'ai décidé de vous soumettre ma candidature en souhaitant fortement m'impliquer dans le travail d'évaluation et les débats menés par mes collègues de la section 28. Je suis directeur de recherche Inserm au sein de l'Institut des Neurosciences de Grenoble (GIN, Inserm U1216 – Université Grenoble Alpes), où je mène une recherche à l'interface de la psychologie expérimentale et de la neurobiologie afin de mieux comprendre la physiopathologie des troubles de la motivation et de la cognition, dans des pathologies telles que la maladie de Parkinson ou les addictions.

La situation actuelle sur le fonctionnement systémique de la recherche académique et ses récents développements, que ce soit au niveau national ou international, me pousse à m'investir dans la défense de la recherche publique et des valeurs qu'elle porte. Inserm, CNRS ou autres organismes de recherche, cette problématique concerne toutes les institutions et j'ai la plus grande considération pour les recherches menées par mes collègues du CNRS, ainsi qu'un profond respect pour cette grande institution de la recherche française.

Engagé au niveau local dans différents conseils scientifiques ou comités exécutifs, je souhaite étendre mon investissement pour la collectivité dans le fonctionnement de la section 28 et de ses missions. Participer activement au recrutement des femmes et des hommes qui feront la recherche en neurosciences de demain, à promouvoir et préserver équité et justice, représente une mission qui me tient particulièrement à cœur. Ainsi, je m'engage, de la même manière que les autres candidats soutenus par le SNCS-FSU, pour lesquels je vous invite à voter également, à être à l'écoute de chacun d'entre vous, à permettre la diffusion des informations, et à vous relayer dans les prises de décision.

Bien confraternellement,

Les candidates et candidats SNESUP et SNCS de la section 28 s'engagent POUR :

Grâce aux champs disciplinaires variés couverts par nos recherches, nous veillerons à promouvoir le caractère pluridisciplinaire des recherches menées par les chercheurs de la section 28. Dans les actions de recrutement et d'évaluation, nous militerons pour éviter toute dérive simplificatrice, telle que le recours systématique aux index bibliométriques, et nous serons attentifs à l'originalité et à la créativité des recherches, en tenant compte des contraintes des divers domaines. Au sein du CoNRS, nous agirons pour la défense des organismes publics de recherche, de leur mode de fonctionnement basé sur la démocratie et l'évaluation par les pairs. Nous veillerons à ce que la voix du comité national soit entendue dans les évaluations des laboratoires par le HCERES. Dans un contexte de grande confusion, nous affirmerons l'importance d'une politique scientifique nationale, désignant des moyens budgétaires et humains suffisants pour mener une recherche fondamentale durable, qui au-delà de l'actuelle culture de projets à court terme, permet la progression de la connaissance et le développement d'applications de qualité. En tant qu'élus du SNCS, nous nous engageons à rendre compte régulièrement de notre mandat en diffusant des comptes rendus des sessions du CoNRS à tous les chercheurs et laboratoires de la section. Nous nous engageons également à organiser des réunions d'informations du CoNRS et à discuter ouvertement avec quiconque le souhaitera. Enfin, en tant qu'élus du SNCS, nous nous engageons à assurer un dialogue avec nos collègues élus sortants.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 28

Yvan PETERSCHMITT, UMR Inserm 1322 LINC



ÉLECTION 2025



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Déclaration de candidature des candidat-es soutenu-es par le SNESUP et le SNCS

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires dont le fonctionnement soit transparent et équitable. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement l'indépendance des jurys d'admissibilité formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent l'égalité de traitement des candidates et candidats.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session ;
- Des collègues qui agiront pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une représentation légitime de la communauté scientifique, composée en majorité d'élues et élus.

